

ASSEMBLÉE NATIONALE30 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 965

présenté par

M. Raphaël Gérard, Mme Colboc, Mme Brugnera, Mme Rilhac, Mme Dupont, Mme Chassaniol,
M. Mendes, M. Bordat, M. Fiévet et Mme Liso

ARTICLE 5 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.